

DIVISION DES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT PRIVÉ

DEEP/09-456-239 du 06/04/2009

TABLEAU D'AVANCEMENT A LA HORS CLASSE DES ECHELLES DE REMUNERATION DE PROFESSEUR CERTIFIE, PROFESSEUR DE LYCEE PROFESSIONNEL, PROFESSEUR D'ENSEIGNEMENT GENERAL DE COLLEGE, CHARGE D'ENSEIGNEMENT D'EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE OU DE PROFESSEUR D'EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE - ANNEE SCOLAIRE 2009/2010

Références : Décret 2008-1428 du 19-12-2008 - Article R 914-14, R 914-60 à R 914-64 du Code de l'Education

Destinataires : Mesdames et Messieurs les Chefs des Etablissements d'Enseignement Privé du second degré sous contrat

Affaire suivie par : Mme RUIZ - Tel : 04 42 95 29 12 - Mme CHENIN - Tel : 04 42 95 29 06 - Fax : 04 42 95 29 24

I - Conditions d'inscription au tableau d'avancement à la hors classe :

- Etre en fonction au **01/09/2009**, ou **bénéficier de l'un des congés** entrant dans la définition de la position d'activité : congé de maladie ordinaire, de longue maladie ou de longue durée, de maternité, de paternité ou d'adoption, de formation professionnelle, d'accompagnement d'une personne en fin de vie.
- Avoir atteint **au 31/12/08 le 7ème échelon** de la classe normale de l'une des échelles de rémunération concernées.
- Les professeurs certifiés et les professeurs d'EPS doivent de plus justifier **de 7 ans de services effectifs** depuis leur nomination dans leur échelle de rémunération.

II - Procédure et calendrier :

Chaque candidat(e) remplira la fiche de candidature souhaitée, jointe en annexe (1 à 5).

Les fiches, accompagnées des **copies des titres** pour toute **nouvelle** demande **(1)** ou pour tout **nouveau titre** ou diplôme, dûment renseignées et datées par le candidat, seront remises à leur chef d'établissement et transmises par **voie hiérarchique**, sous le timbre de la **Division Des Etablissements d'Enseignement Privés** pour le :

Mardi 21 Avril 2009, délai de rigueur

Toute demande incomplète ou parvenue après cette date **sera rejetée**.

Sont considérées en renouvellement, les demandes déjà formulées l'année précédente. Si la demande avait été formulée antérieurement, on considère que c'est une nouvelle demande.

Je vous prie de bien vouloir assurer la plus large diffusion de cette note auprès des personnels concernés de votre établissement, y compris des absents.

Signataire : Martine BURDIN, Secrétaire Générale de l'Académie d'Aix-Marseille

**ACCES PAR TABLEAU D'AVANCEMENT A LA HORS CLASSE DE L ECHELLE DE REMUNERATION DES
PROFESSEURS CERTIFIES**

FICHE DE CANDIDATURE

1ère demande Renouvellement

DISCIPLINE : **OPTION :**
NOM : **NOM DE JEUNE FILLE :**
prénom : **Date de naissance :**/..../....

ETABLISSEMENT D'AFFECTATION(nom et ville) :

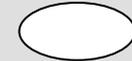
.....

Etablissement situé en Zone d'Education Prioritaire



note administrative au 31/08/2008/40
 note pédagogique au 31/08/2008/60

Réservé au
Rectorat



TITRES

joindre obligatoirement les copies des titres & diplômes en cas de première demande

- Admissibilité Agrégation (concours externe ou CAER) : Année :
- Admission au CAPES,CAPET, CAPEPS (concours externe CAFEP ou CAER) : Année :
- Admissibilité au concours de Chefs de travaux : Année :
- DES ou Maîtrise : Année :
- DEA ou DESS, diplôme de l' ENEP ou de l' ILEPS : Année :
- Diplôme d'ingénieur : Année :
- Diplôme de l'Enseignement technologique homologué niveaux I et II en application de la loi n° 71-577 du 16 juillet 1971 :
- Doctorat d'Etat
- Autres diplômes :



ECHELLE DE REMUNERATION & ECHELON

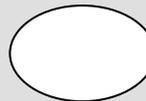
ECHELLE DE REMUNERATION :

CLASSE NORMALE : Echelon au 31 décembre 2008

Ancienneté dans le 11^{ème} échelon à la même date :



TOTAL DES POINTS de BONIFICATION



Ayant pris connaissance de la note de service, je certifie l'exactitude des renseignements figurant sur la présente fiche de candidature.

A le

TRANSMIS AUX SERVICES RECTORAUX le :

SIGNATURE DU MAITRE

TAMPON ET SIGNATURE DU CHEF D'ETABLISSEMENT

ACCES PAR TABLEAU D'AVANCEMENT A LA HORS CLASSE DE L'ECHELLE DE REMUNERATION DES PROFESSEURS DE LYCEE PROFESSIONNEL

FICHE DE CANDIDATURE

1ère demande Renouvellement

DISCIPLINE : OPTION :

NOM : NOM DE JEUNE FILLE :

prénom : Date de naissance :/..../....

ETABLISSEMENT D'AFFECTATION :

Etablissement situé en Zone d'Education Prioritaire

Réservé au
RECTORAT

Note administrative au 31/08/2008...../40

Note pédagogique au 31/08/2008 (précisez l'année d'obtention)...../60

EXERCEZ-VOUS LES FONCTIONS DE CHEF DE TRAVAUX ? oui non

TITRES : joindre obligatoirement les copies des titres & diplômes en cas de première demande

- Admissibilité Agrégation (concours externe ou CAER) : Année :
- Admission au concours PLP2 (concours externe CAFEP ou CAER): Année :
- Admission par liste d'aptitude de PLP2 : Année :
- Admissibilité au concours PLP2 : Année :
- Admissibilité au concours PT Chef de Trav., CAPES, CAPET (externe, CAFEP ou CAER)
Année :
- Admission au concours de Chef de travaux : Année :
- Admission au concours de PLP1 ou CAPCET : Année :
- Admission par liste d'aptitude de PLP1 : Année :
- Année de reconversion effectuée avec succès en tant que PLP2 Année :
- Titre ou diplôme sanctionnant après le bac
 - 2 années d'études :
 - 3 années d'études :
 - 4 années d'études :
- Diplôme de l'Enseignement technologique homologué niveaux I et II en application de la loi n° 71-577 du 16 juillet 1971 :
- Diplôme du meilleur ouvrier de France

ECHELLE DE REMUNERATION & ECHELON :

ECHELLE DE REMUNERATION :

CLASSE NORMALE :
Echelon au 31 décembre 2008:

Ancienneté dans le 11ème échelon à la même date :

TOTAL DES POINTS DE BONIFICATION

Ayant pris connaissance de la note de service, je certifie l'exactitude des renseignements figurant sur la présente fiche de candidature.

A.....le

TRANSMIS AUX SERVICES RECTORAUX le :

SIGNATURE DU MAITRE

TAMPON ET SIGNATURE DU CHEF D'ETABLISSEMENT

